



Georges Seban PDG de Prologue

“

Le cloud devant porter ses fruits à partir de 2018, tous les signaux sont au vert pour Prologue

”

Propos recueillis par Arnaud Bivès, publié le 06/12/2017 à 12h00

Boursier.com : La croissance trimestrielle semble avoir fléchi ...

G.S. : Prologue a enregistré son 15ème trimestre consécutif de croissance avec un chiffre d'affaires en hausse de +1,7%. Cette nouvelle progression d'activité est d'autant plus appréciable que la base de comparaison du T3 2016 est très élevée avec un chiffre d'affaires qui avait affiché une croissance interne au T3 2016 de 16%. Toutes nos entités sont dans le vert : en croissance et profitable. Seule l'activité cloud, sur laquelle nous continuons à beaucoup investir, continue de peser encore sur nos comptes mais cette situation est en train de changer.

Boursier.com : Quel succès pouvez-vous attendre de votre offre cloud ?

G.S. : Comme nous l'avions anticipé il y a plusieurs années, un nombre croissant d'entreprises basculent leurs infrastructures informatiques dans des environnements multi-cloud, pour ne pas se retrouver dépendantes d'un seul fournisseur. La plateforme Use It Cloud que nous développons depuis plusieurs années est un outil unique qui permet à ces entreprises de gérer à travers une seule interface tous leurs clouds. Nous sommes sans doute le seul acteur en France et peut-être même en Europe à disposer de notre propre langage de description pour pouvoir déployer et gérer des applications dans les principaux clouds privés et publics comme AWS d'Amazon, Azure de Microsoft, Vsphère de VMWare, ou encore OVH et Alibaba. Ce marché auquel s'adressent ces technologies est un marché mondial d'une taille considérable pour Prologue. Nous sommes aujourd'hui sollicités par un nombre croissant de très grands comptes chez qui notre plate-forme suscite un véritable engouement.

Boursier.com : Pourquoi cette cession chez O2i ?

G.S. : Notre filiale O2i vient en effet de procéder à la cession de son activité Print, historiquement déficitaire. Si cela se traduit dans nos comptes par une perte de chiffre d'affaires, mécaniquement, les taux de marges vont remonter dès l'an prochain, puisque cette activité était déficitaire. Dans l'immédiat, nous devons constater une perte comptable car nous cédonc cet actif en-dessous du prix inscrit au bilan. Il s'agit d'un impact purement comptable de l'ordre de -

1,4 ME en normes IFRS, uniquement sur le 2nd semestre. L'opération est en revanche positive en cash. Pour l'avenir, ce foyer de pertes ayant été cédé et le cloud devant porter ses fruits à partir de 2018, tous les signaux sont donc au vert pour Prologue.

Boursier.com : Qu'est-ce qui a présidé à l'acquisition d'API annoncée récemment ?

G.S. : L'acquisition d'API, leader de l'archivage, est importante. Ce marché est encore de taille restreinte mais est appelé à une croissance exponentielle. En effet, à partir du 1er janvier prochain, avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation, Les entreprises auront la possibilité de ne plus conserver leurs documents sous format papier à condition qu'ils soient numérisés et qu'ils bénéficient d'un archivage à valeur probatoire. API a vocation à fortement se développer sur ce nouveau marché car il n'y a pour l'instant que quatre acteurs en France à disposer de l'agrément SIAF (Service Interministériel des Archives de France) indispensable pour être tiers archiveur de données publiques.

Boursier.com : Vous avez déclaré avoir cédé des actions. Cela ne va pas dans le sens d'une certaine confiance autour du titre...

G.S. Je suis amené effectivement à devoir céder par moment de petites quantités de titres pour répondre à des besoins personnels de trésorerie. J'ai toujours été totalement transparent sur cela en l'annonçant à l'avance lors des Assemblées Générales des actionnaires. Ces ventes n'ont donc rien à voir avec la bonne marche de la société. C'est d'ailleurs un crèvecoeur pour moi de devoir le faire à des cours de Bourse aussi bas. Je rappelle qu'avant le rachat d'O2i, qui a été pourtant une opération exceptionnelle, l'action Prologue cotait plus de 2 Euros...

Boursier.com : Un frein semblait être l'obligation convertible qui pesait sur le cours...

G.S. : Oui, un moment, les OCA émises semblait psychologiquement peser sur le marché. Depuis plusieurs semaines, Yorkville a informé Prologue que suite à la conversion de l'ensemble des OCA, ils avaient cédé toutes les actions reçues ce qui, par conséquent, clôt cette opération de financement pour le groupe. Le risque dilutif lié à ces OCA n'existe donc plus.